

La Macronade de rentrée Seconde partie !!!

Passage en force ou pas, précipitation ou pas..., Le dossier de la réforme des retraites est le jeu de la rentrée pour le Gouvernement, malgré le refus général par les syndicats de la réforme et de la méthode envisagée. Syndicats qui se préparent à organiser immédiatement la mobilisation des salariés du public et du privé si, un tel projet venait à vouloir être imposé par la force, nous avons tous en tête les grèves et manifestations de 2019 qui avaient alors contraint le Gouvernement à geler leur fameuse réforme par points !!!

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été mis en place en 2000, il est composé de parlementaires, de représentants des organisations syndicales et de membres de l'administration et il est sous l'autorité du Premier Ministre.

Il publie un rapport annuel, en date du 15 septembre 2022, on y apprend donc très officiellement que les régimes de retraite ont dégagé un excédent de 500 millions d'euros pour 2021, et qu'en 2022 cet excédent atteindra 3,2 milliards d'euros.

Le président du COR précise « nos analyses ne montrent pas une explosion des dépenses de retraite du fait du vieillissement de la population, car celui-ci est compensé que par la baisse relative des pensions » !!!

On peut préciser que cette baisse des pensions va être accentuée encore plus par l'inflation galopante, nous constatons que l'analyse de ce rapport est simple :

- ✚ Les régimes de retraite sont bénéficiaires
- ✚ Les retraités s'appauvrissent
- ✚ Alors pourquoi une réforme !!!

La réponse est simple, le Gouvernement s'est fixé pour objectif de contenir la hausse des dépenses publiques à 0,5% du PIB (Produit Intérieur Brut) par conséquent l'évolution des dépenses de retraite n'est pas compatible avec les objectifs de médiation budgétaire 2022-2023 reconnaît le COR !! CQFD !!

En fait, le Gouvernement ne s'en cache pas, son but n'est pas de sauver le régime par répartition mais de financer sans attendre les politiques qu'il souhaite mettre en œuvre !!

Toujours selon le rapport du COR, la retraite moyenne est de 1 544 euros net mensuel et le niveau de vie relatif des retraités va continuer à baisser mécaniquement dans les années à venir en raison de la sous indexation des pensions.

C'est pour toutes ces raisons que FO s'engage à combattre toute nouvelle réforme des retraites qui pourrait être engagée rapidement prévoyant le recul de l'âge légal de départ à la retraite et ou à l'allongement de la durée de cotisation.

**NON au 63 ans,
NON au 64 ans,
NON au 65 ans**

NON aux 43 annuités en 2023 !!!

Pour FO la bataille des retraites est la mère des batailles, encore faut-il la mener !! nous sommes prêts !!

Le Bureau de la Section Nationale
Des Retraités FO SPS

